

Introduction

Socialisations de genre durant la jeunesse : la part du sport

Carine Guérandel, Aurélia Mardon

DANS **AGORA DÉBATS/JEUNESSES** 2022/1 (N° 90), PAGES 58 À 69

ÉDITIONS **PRESSES DE SCIENCES PO**

ISSN 1268-5666

ISBN 9782724637175

DOI 10.3917/agora.090.0058

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2022-1-page-58.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Dossier

Construction des féminités et des masculinités juvéniles dans le sport

Un dossier coordonné par Carine Guérandel et Aurélia Mardon

71

*Introduction. Socialisations de genre
durant la jeunesse : la part du sport*

58

**La féminisation du sport fédéral :
une affaire de petites et jeunes filles ?**

**Développer le football,
moraliser les joueuses**

**Au-delà de l'apparence : les coulisses
du travail sportif des pratiquantes
de twirling bâton à travers le prisme de l'âge**

**Incarner l'autorité arbitrale dépend-il
du genre ?**

**Lutter contre la domination masculine
dans la navigation à voile en milieu scolaire**

Introduction

Socialisations de genre durant la jeunesse : la part du sport

Carine Guérandel, Aurélia Mardon

Ce dossier s'intéresse au rôle des institutions sportives dans la « fabrique » des masculinités et des féminités des jeunes. Dans quelle mesure l'institution sportive peut-elle vraiment fabriquer des masculinités et des féminités nouvelles ? Ne s'agit-il pas là de surestimer l'importance de la socialisation sportive ? Le doute peut paraître légitime si on rappelle que, par rapport aux autres instances de socialisation que sont la famille ou l'école, le rôle du sport peut sembler bien secondaire. Douter de l'importance du sport comme espace de socialisation revient cependant à faire fi de l'intensité avec laquelle les jeunes s'impliquent dans le domaine sportif. C'est ignorer surtout l'importance que le sport prend dans leur sociabilité tant scolaire qu'extra-scolaire, le temps qu'ils passent à le pratiquer mais aussi à en parler, le montant des dépenses qu'ils y consacrent, la valeur qu'ils accordent à ce domaine, la source de plaisir et d'inspiration qu'il représente. C'est oublier, enfin, qu'ils peuvent mobiliser le sport pour se distinguer et se positionner par rapport à leurs proches et leurs camarades, pour gagner en autonomie et se singulariser. La classe d'âge des jeunes est, en fait, la plus sportive de France (Cléron, Caruso, 2017) et le sport leur loisir préféré (Octobre, 2004). Aussi, le sport constitue bien « un marqueur » indéniable de la jeunesse qu'il soit pratiqué de manière encadré et/ou libre, sachant que, pour la majorité des jeunes, les deux modalités se complètent plus qu'elles ne s'opposent (Augustin, Fuchs, 2014). Sans compter que l'influence des institutions sportives peut s'avérer relativement diverse et plurielle. En mettant en place une politique et une organisation du travail sportif particulières, en valorisant des sportif·ve·s de haut niveau auprès des jeunes et en soutenant certaines modalités pédagogiques, chaque contexte sportif institutionnalisé s'apparente à un « régime de genre¹ » spécifique (Connell, 1987) fonctionnant comme une matrice de socialisation. Ce faisant, les institutions sportives agissent directement sur le corps des jeunes pour le modeler et le transformer au travers, notamment, de savoirs et de techniques du corps, socialement situés et sexués, transmis par les enseignant·e·s. En ce sens, les

1. Pour Raewyn Connell, le concept de « régime de genre » renvoie à l'état des rapports sociaux de sexe dans une institution donnée. Selon l'autrice, il existe donc autant de contextes sportifs particuliers que de régimes de genre.

pratiques physiques constituent des analyseurs privilégiés de l'intériorisation du genre par les filles et les garçons sportif·ve·s travaillant leur rapport au corps et au monde (Faure, 2000), car « ce qui est appris par corps n'est pas quelque chose que l'on a, comme un savoir que l'on peut tenir devant soi, mais quelque chose que l'on est » (Bourdieu, 1980, p. 123). Plus largement, à travers ces processus d'incorporation, c'est aussi et surtout une place dans les rapports sociaux qui s'apprend (Court, 2016 ; Fleuriet *et al.*, 2021).

Les chercheurs et chercheuses ayant contribué à ce numéro sont donc convaincu·e·s de l'intérêt d'analyser le rôle du sport dans la construction des féminités et des masculinités, comme d'autres travaux ont analysé, depuis longtemps déjà, celui de la famille dans ces processus (Bellotti, 1973 ; Cromer *et al.*, 2010 ; Court, 2010 ; Mardon, 2011). Et parce qu'ils considèrent que les pratiques sportives s'inscrivent dans des styles de vie à penser à l'aune de rapports sociaux de classe, de genre, d'âge et de sexualité, les articles posent à nouveaux frais la question de l'articulation entre les différentes instances de socialisation qui participent à la socialisation sexuée des jeunes. Filles et garçons sont en effet amené·e·s à intérioriser très tôt des manières de voir, de sentir et de penser associées au féminin ou au masculin, socialement situées (Passeron, Singly, 1984) et vécues comme une évidence « naturelle » (Darmon, 2008). Par l'effet de la pratique sportive, ces dispositions peuvent être renforcées ou transformées, la pratique sportive étant parfois porteuse de nouvelles dispositions auprès des jeunes. Reste cependant à décrire par le biais de quels processus l'institution sportive peut se montrer efficace en tant que contexte de socialisation sexuée, en permettant aux jeunes d'expérimenter, d'éprouver et de recomposer le genre. Reste également à dévoiler quelles résistances, liées à la rémanence de leur socialisation primaire, les jeunes opposent aux savoirs, techniques du corps et dispositions mentales que l'institution sportive souhaite leur transmettre. Sans pour autant l'aborder systématiquement sous l'angle des processus de socialisation, de nombreux·ses auteur·trice·s ont d'ores et déjà souligné la relation fondatrice entre le sport et la construction d'une forme de masculinité hégémonique conforme à la norme hétérosexuelle (Connell, 2014 ; Messner, 1992).

DES SPORTS, DES MASCULINITÉS ET DES FÉMINITÉS

Forgé par Raewyn Connell (1987), le concept de masculinité hégémonique définit la forme la plus valorisée de masculinité dans un espace social donné, institutionnellement et localement, qui oblige les hommes à se positionner par rapport à elle et légitime idéologiquement la subordination globale des femmes de façon à assurer la reproduction de l'ordre du genre. Les sports collectifs les plus médiatisés aux États-Unis (basketball, football américain, baseball) ou en France (football, rugby) participent très largement à cette fabrique de la masculinité hégémonique en proposant aux garçons un espace

de l'entre-soi sexué dans lequel l'hétérosexualité masculine est construite collectivement à travers les insultes dénigrant l'homosexualité et la féminité, la valorisation de la rudesse et de la compétitivité (Messner, 1992 ; Guérandel, 2016). Le développement des sports de nature, moins institutionnalisés et moins médiatisés, n'a pas véritablement fait disparaître les logiques décrites, comme en témoignent les cas du snowboard (Anderson, 1999), du surf (Booth, 2004) ou encore du skateboard (Beal, Wilson, 2004), pratiques dans lesquelles les garçons continuent de voir les filles comme moins performantes sur le plan physique. Ainsi, la notion de masculinité hégémonique ne se cantonne pas à des sports traditionnellement réservés aux hommes. Tout contexte social porte une forme de masculinité considérée comme la plus honorable et la plus désirable, que les pratiquants vont s'approprier de manière spécifique en fonction de leur dispositions préalablement intériorisées (Clément, 2014). À côté de la masculinité hégémonique, on trouve d'autres masculinités qui se définissent en relation avec elle : certaines peuvent être « complices » de l'hégémonie parce qu'elles bénéficient des avantages que les hommes dans leur ensemble tirent de la subordination des femmes ; d'autres « subordonnées » lorsqu'elles représentent le modèle repoussoir de comportements d'hommes soupçonnés de féminité ; ou encore « marginalisées » dans le cas des masculinités de groupes sociaux ou ethniques dominés dont les manifestations de virilité peuvent être dévalorisées (Bertrand *et al.*, 2015). De manière plus rare, des masculinités « inclusives », c'est-à-dire stigmatisant l'expression du sexisme et de l'homophobie, peuvent émerger, sans pour autant être subordonnées à une forme hégémonique. C'est le cas dans un sport comme le *cheerleading*², dans lequel s'impliquent d'anciens footballeurs (Anderson, 2008). Plus largement, les travaux sur les sportifs adultes, surtout ceux appartenant au haut niveau, montrent que les hommes sont amenés à répondre à une pluralité d'exigences institutionnelles qui favorisent, en réalité, la construction de masculinités hybrides possédant une certaine plasticité (Clément, 2014) en intégrant des pratiques (discursives et corporelles) de formes de masculinités plus marginales et de féminités (Demetriou, 2015). Et il en va de même pour les féminités, qui ont cependant plus rarement été étudiées (Mardon, 2021).

Pour autant, comme le rappelle Mimi Schippers (2007), la dynamique des féminités a son importance dans l'ordre du genre. La notion de « féminité accentuée » a été forgée pour définir la forme de féminité valorisée culturellement qui s'accommode des désirs et des intérêts des hommes et, ce faisant, qui maintient les femmes dans une position subordonnée à la masculinité hégémonique (Connell, 1987). Certaines pratiques sportives participent à l'incorporation de féminités accentuées « comme la gymnastique rythmique » par les injonctions qu'elle porte autour de l'apparence et de l'esthétique (Menesson *et al.*, 2012). D'autres, au contraire, questionnent ce modèle.

2. L'activité de Pom Pom girl qui s'est « sportivée » aux États-Unis.

La pratique du skate amène ainsi les filles à s'approprier les traits traditionnellement associés au masculin tels que la force physique, la bravoure ou la capacité à prendre des risques (Beal, Wilson, 2004). Mimi Schippers (2007) propose de complexifier le modèle forgé par Raewyn Connell en parlant de féminité hégémonique, paria et alternative pour décrire la dynamique interne des féminités. La féminité hégémonique correspond à la forme culturellement dominante de la féminité qui participe à la reproduction de l'ordre du genre. Elle renvoie à des caractéristiques construites comme opposées, complémentaires et inférieures à la masculinité hégémonique. Les féminités qui s'approprient des caractéristiques associées à la masculinité hégémonique, telles que la violence physique ou encore l'autorité – et qui sont de ce fait stigmatisées –, peuvent être qualifiées de parias. La féminité alternative, quant à elle, se définit par le fait de rejeter l'idée d'une subordination des femmes par les hommes, notamment dans les interactions, au moyen d'un effort individuel ou collectif et d'une réappropriation des attributs des féminités stigmatisées. Certains sports, comme le roller derby, permettent la construction d'une féminité alternative contestant l'ordre du genre (Finley, 2010), ce qui s'avère possible seulement parce que les femmes contrôlent la définition et les conditions matérielles de l'organisation de ce sport.

Enfin, il ne faut pas oublier que les masculinités et les féminités sportives sont perpétuellement travaillées par l'âge, la classe sociale et la race³, ainsi que l'orientation sexuelle (Messner, 1992), ce qui occasionne de multiples contestations et réinterprétations (Wheaton, Tomlison, 1998). Sur ce plan, on peut rappeler que les modèles de genre portés par les pratiques sportives ne sont jamais totalement incarnés. Comme le montre Christine Mennesson (2012), certaines boxeuses, en dépit de leurs efforts pour afficher leur hétérosexualité et travailler leur apparence, ne réussissent jamais à se conformer totalement aux stéréotypes de la féminité valorisée par leur fédération, entraîneurs et partenaires, en raison de leur socialisation sexuée inversée. C'est ici que l'articulation de l'approche dispositionnelle avec la conceptualisation de Connell (2014) prend sens⁴. On peut en effet considérer que la manière dont les jeunes sportif-ve-s vont revendiquer, imiter, éviter ou encore rejeter certaines formes de féminité ou de masculinités (ou une partie des éléments qui les constituent), dans leur discours et comportements, dépend de leur position dans l'espace social, des capitaux détenus mais aussi des dispositions socialement situées, incorporées au cours de la trajectoire sociale dans différentes instances de socialisation diffusant

3. Entendue comme un rapport social de domination au même titre que « la classe » ou le « genre », la « race » est une construction sociale et politique qui passe par un processus de racisation, c'est-à-dire d'altérisation de l'autre en raison d'une appartenance à une origine réelle ou supposée mais toujours essentialisée (Fassin, Fassin, 2006 ; Guillaumin, 2002 ; Wacquant, 2009).

4. Connell pense de manière dynamique, relationnelle et contextuelle les modèles de genre pour mettre en évidence la pluralité des masculinités et des féminités ainsi que les rapports de domination sous-jacents dans les institutions sportives pensées comme des régimes de genre.

des normes de genre plurielles et parfois contradictoires (Lahire, 1998 ; Mennesson, 2012). S'il peut paraître distinctif pour certains jeunes d'incarner des modèles de genre alternatifs, inclusifs ou subversifs, « la transgression assumée de l'ordre établi [dans l'espace social du genre] demeure le privilège de certain·e·s » comme le rappelle Emmanuel Beaubatie (2021, p. 65), les positions affichées étant socialement situées.

Au terme de ce détour sur la place du sport dans la genèse des féminités et des masculinités, une question se pose : comment s'intériorisent concrètement, dans le temps et dans l'espace, ces formes de masculinités et de féminités par les jeunes sportif·ve·s ? Chacun à leur manière, les articles rassemblés dans ce numéro contribuent à répondre à cette question.

TROIS AXES DE RÉFLEXION SUR LES SOCIALISATIONS SPORTIVES

Les articles ont pour point commun d'analyser les processus de socialisation sexuée et corporelle des jeunes qui façonnent leur rapport au corps, au sport et aux modèles de genre diffusés dans les contextes sportifs étudiés. Les situations mixtes en contexte sportif étant particulièrement pertinentes pour l'analyse de la fabrique conjointe des féminités et des masculinités juvéniles (Guérandel, 2016 ; Mardon, 2021), deux articles y sont consacrés : celui portant sur la voile scolaire d'Anne Schmitt et Gaëlle Sempé et celui sur les arbitres de handball de Corentin Simon et Julie Thomas. Deux contributions portent, quant à elles, sur des sports très féminisés ou sur la pratique des jeunes femmes investies dans des sports de tradition masculine, tout en soulignant le rôle et la place des hommes dans les processus de socialisation sportive : il s'agit de celles d'Amélie Pouillaude sur le twirling bâton et de Camille Martin sur le football. Sur le plan méthodologique, plusieurs articles ont la particularité de reposer sur des enquêtes ethnographiques au long cours associant des observations et des entretiens, auxquelles s'ajoute parfois une connaissance « par corps » des auteur·trice·s des disciplines étudiées (Amélie Pouillaude, Corentin Simon et Julie Thomas, par exemple). D'autres encore se sont trouvés au cœur de la politique sportive en train de se faire (Camille Martin). Enfin, l'article de Marie-Carmen Garcia et Cécile Ottogalli-Mazzacavallo s'appuie sur des données statistiques relatives aux pratiques sportives pour rendre compte des effets d'âge et de genre au fil de l'adolescence.

Si certaines contributions mettent en évidence le poids de la socialisation familiale dans les pratiques différenciées entre les filles et les garçons (axe 1), plusieurs se focalisent sur le rôle des institutions sportives dans la socialisation de genre et à l'hétérosexualité des pratiquant·e·s (axe 2), quand d'autres s'intéressent aux possibilités et aux conditions de transformations des structures de la masculinité hégémonique et de la féminité accentuée à l'œuvre dans l'univers sportif (axe 3).

Pratiques sportives et socialisations familiales

Analyser le rôle du sport dans la fabrique des masculinités et des féminités des jeunes implique, au préalable, de comprendre ce qui, dans leur socialisation primaire, et notamment familiale, a construit leur goût pour le sport et certaines activités. Autrement dit, les pratiques sont pensées comme des espaces d'expression des dispositions sexuées intériorisées dans d'autres sphères du social. Et c'est bien dans l'articulation des socialisations – familiales, entre pairs, scolaires et sportives – que peuvent s'analyser la pratique sportive sur le long terme et les abandons. Les enquêtes statistiques existantes révèlent les divisions sexuées et sociales qui structurent encore largement les choix sportifs des jeunes et ce, dès le plus jeune âge (Naves, Octobre, 2014). En effet, en dépit de la diversité des politiques publiques mises en œuvre afin de lutter contre ces inégalités depuis plusieurs décennies⁵, les disciplines, l'éventail des choix (plus réduit pour les filles), les espaces investis et les modalités de pratique diffèrent encore largement, même si quantitativement les taux de pratique des deux sexes se rapprochent (Gleizes, Pénicaud, 2017). L'article de Marie-Carmen Garcia et Cécile Ottogalli-Mazzacavallo, qui se base sur une analyse statistique de données produites par le ministère des sports, est en ce sens tout à fait éclairant. Les autrices montrent que la sous-représentation des jeunes femmes dans les fédérations sportives résulte des socialisations enfantines et non de l'adolescence des filles, laquelle produirait un changement hormonal ou déplacerait leurs centres d'intérêts. De précédentes enquêtes quantitatives notaient une baisse significative de la pratique sportive des filles dès l'âge de 12 ans et une certaine stabilité de celle des garçons avec l'avancée en âge (Maruéjols, 2011). De manière originale, Marie-Carmen Garcia et Cécile Ottogalli-Mazzacavallo démontrent cependant que « l'engagement sexuellement différencié durant l'enfance et l'adolescence en faveur des garçons tend à se creuser [mais non à se construire] entre 14 et 25 ans ».

Plusieurs articles observent comment, du fait de leur socialisation familiale, certain-e-s filles et garçons en viennent à être happé-e-s par tel ou tel univers sportif. Issu-e-s de familles sportives et pratiquants dès le plus jeune âge, les jeunes arbitres de handball s'engagent dans cette fonction au moment

5. Dès la fin des années 1990, face aux constats du maintien des inégalités sexuées d'accès à la pratique sportive (Louveau, Davisse, 1998), et encouragés par les directives mondiales et européennes, les pouvoirs publics mettent en œuvre une politique volontariste de développement du sport féminin. Il s'agit de favoriser l'accès des femmes aux postes de direction, de féminiser l'encadrement et les fonctions d'arbitrage ou encore de promouvoir la réussite des sportives de haut niveau en menant une réflexion sur leur médiatisation plus large et moins stéréotypée. L'un des objectifs affichés consiste également à augmenter le taux des pratiquantes (celles des quartiers populaires urbains, celles des zones rurales, etc.), en incitant notamment les fédérations à élaborer des plans de féminisation, en soutenant financièrement des dispositifs favorables à la pratique des femmes et des filles ainsi que des associations soutenant la promotion de l'égalité entre les sexes dans le sport (Femix Sports, le collectif Egal sport, etc.).

de l'adolescence. Le soutien parental est alors primordial pour l'exercice de cette activité. Les nombreux déplacements qu'elle implique entraînent ainsi une forte sélection sociale. Pour ces jeunes, la fonction arbitrale renvoie à une logique distinctive et constitue une manière de s'inscrire dans une pratique sportive de haut niveau. De leur côté, Anne Schmitt et Gaëlle Sempé montrent que dans la voile la socialisation sportive est avant tout une socialisation de classe : les « héritiers » dominent cet espace sportif. La pratique de la navigation fonctionne comme une socialisation de renforcement en favorisant la formation de dispositions informationnelles et stratégiques socialement situées.

Si la socialisation familiale joue un rôle central dans la construction du genre socialement différenciée des jeunes et, par voie de conséquence, sur la pratique sportive des filles et des garçons, la socialisation de genre ne s'y résume pas. Les institutions sportives participent également à la fabrique du genre dans une logique de renforcement de dispositions antérieurement incorporées comme dans leur transformation ou complexification.

Institutions sportives, socialisation de genre et à l'hétérosexualité

À travers les politiques fédérales qu'elles mettent en œuvre, la manière dont elles organisent la mixité sociale et sexuée, les techniques sportives et les soins corporels qu'elles transmettent ou les modèles de masculinité et de féminités incarné-e-s par les professionnel-le-s et les sportif-ve-s de haut niveau, les institutions participent au façonnage des identités de genre et de la sexualité. À ce façonnage porté par les institutions, il faut ajouter les interactions qui se nouent entre les jeunes, au sein du même groupe de sexe et entre les filles et les garçons. Dans la perspective de ces réflexions, deux articles étudient la manière dont les institutions sportives participent à la construction des féminités. L'article de Camille Martin dévoile qu'au sein de la fédération française de football, les règlements édictés ont pour objectif d'éviter la virilisation des joueuses en séparant les filles et les garçons à partir d'un certain âge. Il s'agit également de séparer les adolescentes des adultes qui sont vus comme une source potentielle de développement de féminités déviantes, en particulier du point de vue de la sexualité. L'article d'Amélie Poullaude montre, quant à lui, que la pratique intensive du twirling bâton participe de l'incorporation d'une féminité accentuée, la performance étant indissociable d'un travail d'optimisation de l'apparence qui valorise un corps mince, élancé, longiligne. Cette contribution souligne aussi que les masculinités et les féminités sportives sont constamment travaillées par l'âge. Avec l'entrée dans la catégorie senior, les sportives de haut niveau impliquées dans des disciplines artistiques comme le twirling peuvent considérer leur corps comme étant désajusté par rapport aux normes dominantes de la féminité. C'est ce qui explique qu'elles n'hésitent pas à utiliser des artifices vestimentaires pour paraître plus matures.

De leur côté, Corentin Simon et Julie Thomas rappellent que si les espaces de socialisation à l'arbitrage sont mixtes, ils restent dominés par des attributs dits « masculins » tels que l'autorité, que les jeunes apprentis doivent être capables d'incarner. Les auteur-trice-s soulignent que filles et garçons adaptent par ailleurs leurs modalités d'arbitrage à chaque groupe de sexe. Les garçons n'hésitent pas à faire preuve d'une masculinité hétérosexuelle « bienveillante » lors de matchs féminins. De leur côté, les filles qui arbitrent en contexte masculin incarnent une féminité hybride, capable d'autorité sans pour autant rejeter les rapports de séduction dans un environnement dominé par les hommes et marqué par une forte hétéronormativité. Ces exemples rappellent que construction du genre et construction des sexualités sont inextricablement liées et que les institutions sportives participent à ce double façonnage.

Si la socialisation sportive permet la reproduction du genre, elle peut aussi, sous certaines conditions, le questionner, le « troubler », voire le « défaire » (Butler, 2006).

Entre recomposition et questionnement : rôle des contextes et des dispositions

Les pratiques étudiées par les auteur-trice-s de ce dossier mettent au jour l'existence de formes de féminités et de masculinités hybrides. Ainsi, l'article de Corentin Simon et Julie Thomas montre que la fonction d'arbitre permet aux filles et aux garçons d'apprendre à « incarner l'autorité sur le terrain », sans pour autant y prendre toute la place. Dans cet apprentissage, filles et garçons ne sont pas soumis aux mêmes injonctions : elles et ils adaptent leurs modalités d'arbitrage en fonction du sexe des pratiquant-e-s. En entretenant, sous certains aspects, une relation de complexité avec la masculinité hégémonique ou la féminité accentuée, les masculinités et les féminités étudiées ne remettent pas en cause les rapports sociaux de genre mais participent à complexifier et à fragmenter ces configurations de pratiques du genre.

Finalement, quelles possibilités de contestations de l'ordre du genre le monde du sport peut-il offrir aux jeunes ? L'article d'Anne Schmitt et Gaëlle Sempé sur la voile analyse comment socialisation familiale, pratiques institutionnelles et logiques de classes prennent sens dans la construction d'une féminité subversive. Ainsi, pour qu'une jeune pratiquante s'autorise à s'emparer du rôle de capitaine, il ne faut pas moins que des figures familiales de femmes fortes, un père très impliqué dans l'activité et un enseignant formé et acquis aux questions d'égalité entre les filles et les garçons. Et encore, il s'agit là d'un combat de tous les instants, car comme le rappellent les autrices, la place et les décisions prises sur le bateau ne sont jamais acquises définitivement.

L'ensemble des articles de ce dossier d'*Agora débats/jeunesses* propose de rendre compte des processus à l'œuvre dans la reproduction des rapports sociaux de genre et de classe au sein du monde sportif aussi bien que des possibilités et des conditions de transformation des structures de la masculinité hégémonique et de la féminité accentuée, localement reconfigurées par des jeunes dotés de dispositions spécifiques. On découvre alors que certaines socialisations sportives, structurées par des régimes de genre spécifiques et en interaction avec d'autres instances de socialisation, questionnent – certes, sans réellement les renverser – la légitimité et la naturalité de l'ordre du genre que l'idéologie sportive dominante tend à justifier, en masquant les effets du social et en se référant majoritairement au biologique et au « don » pour penser les différences corporelles et de performance entre les deux groupes de sexe (Fleuriel, 2007).

■ BIBLIOGRAPHIE

ANDERSON É., 2008, « "I used to think women were weak." Orthodox masculinity, gender segregation, and sport », *Sociological Forum*, n° 2, vol. 23, p. 257-280.

ANDERSON K., 1999, « Snowboarding. The construction of gender in an emerging sport », *Journal of Sport and Social Issues*, n° 1, vol. 23, p. 55-79.

AUGUSTIN J.-P., FUCHS J., 2014, « Le sport, un marqueur majeur de la jeunesse », *Agora débats/jeunesses*, n° 68, p. 61-70.

BEAL B., WILSON C., 2004, « "Chicks digs scars." Commercialisation and the transformations of skateboarders' identity », in WHEATON B. (dir.), *Understanding Lifestyle Sports. Consumption, Identity and Difference*, Londres, Routledge, p. 31-54.

BEAUBATIE E., 2021, *Transfuge de sexe. Passer les frontières du genre*, Paris, La Découverte.

BELLOTTI E., 1973, *Du côté des petites filles*, Paris, Éditions des femmes.

BERTRAND J., COURT M., MENNESSON C., ZABBAN V., 2015, « Introduction. Socialisations masculines, de l'enfance à l'âge adulte », *Terrains & travaux*, n° 27, p. 5-19.

BOOTH D., 2004, « Surfing from one (cultural extreme) to another », in WHEATON B. (dir.), *Understanding Lifestyle Sports. Consumption, identity and Difference*, Londres, Routledge, p. 94-110.

BOURDIEU P., 1980, *Le sens pratique*, Paris, Minuit, 1980.

BUTLER J., 2006, *Défaire le genre*, Paris, Amsterdam.

CLÉMENT X., 2014, *Sports et masculinités : hybridation des modèles hégémoniques au sein du champ*, Thèse de doctorat en sciences du sport et du mouvement humain, Université Paris 11.

CLÉRON É., CARUSO A., 2017, « Le sport, d'abord l'affaire des jeunes », *INJEP Analyses & synthèses*, n° 1.

CONNELL R., 1987, *Gender and Power. Society, the Person and Sexual Politics*, Stanford, Stanford University Press.

CONNELL R., 2014, *Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie*, Paris, Éditions Amsterdam.

COURT M., 2010, *Corps de filles, corps de garçons : une construction sociale*, Paris, La Dispute.

COURT M., 2016, « Incorporation », in RENNES J. (dir.), *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte.

CROMER S., DAUPHIN S., NAUDIER D., 2010, « L'enfance, laboratoire du genre. Introduction », *Cahiers du genre*, n° 49, p. 5-14.

DARMON M., 2008, *La socialisation*, Paris, Armand Colin.

DEMETRIOU D., 2015, « La masculinité hégémonique : lecture critique d'un concept de Raewyn Connell », *Genre, sexualité, société* [en ligne], n° 13.

FASSIN D., FASSIN E. (dir.), 2006, *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, Paris, La Découverte.

FAURE S., 2000, *Apprendre par corps. Socio-anthropologie des techniques de danse*, Paris, La Dispute.

FLEURIEL S., 2007, « Le sport et la fabrique du corps ou plaidoyer pour une sociologie du corps », *Les nouvelles d'Archimède*, n° 45, p. 4-6.

FLEURIEL S., GOUBET J.-F., MIERZEJEWSKI S., SCHOTTÉ M. (dir.), 2021, *Ce qu'incorporer veut dire*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.

FINLEY N., 2010, « Skating femininity : Gender maneuvering in women's roller derby », *Journal of Contemporary Ethnography*, n° 4, vol. 39, p. 359-387.

GLEIZES F., PÉNICAUD É., 2017, « Pratiques physiques ou sportives des femmes et des hommes : des rapprochements mais aussi des différences qui persistent », *INSEE Première*, n° 1675.

GUÉRANDEL C., 2016, *Le sport fait mâle. La fabrique des filles et des garçons dans les cités*, Grenoble, PUG.

GUILLAUMIN C., 2002, *L'idéologie raciste : genèse et langage actuel*, Paris, Gallimard.

LAHIRE B., 1998, *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan.

LOUVEAU C., DAVISSE A., 1998, *Sport, école, société : la différence des sexes. Féminin, masculin et activités sportives*, Paris, L'Harmattan.

MARDON A., 2011, « Honte et dégoût dans la fabrication du féminin. L'apparition des menstrues », *Ethnologie française*, n° 1, vol. 41, p. 33-40.

MARDON A., 2021, *La fabrique des masculinités et des féminités dans les clubs d'escalade durant l'adolescence*, Mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Université de Lille.

MARUÉJOULS É., 2011, « La mixité à l'épreuve des loisirs des jeunes dans trois communes de Gironde », *Agora débats/jeunesses*, n° 59, p. 79-91.

MENNESSON C., 2012, « Gender regimes and habitus : An avenue for analyzing gender building in sports contexts », *Sociology of Sport Journal*, n° 4, vol. 29, p. 4-21.

MENNESSON C., VISENTIN S., CLÉMENT J.-P., 2012, « L'incorporation du genre en gymnastique rythmique », *Ethnologie française*, n° 3, vol. 42, p. 591-600.

MESSNER M. A., 1992, *Power at Play. Sports and the Problem of Masculinity*, Boston, Beacon Press.

NAVES M.-C., OCTOBRE S., 2014, « Inégalités et différences filles-garçons dans les pratiques sportives et culturelles des enfants et des adolescents », in NAVES M.-C. ET AL. (dir.), *Lutter contre les stéréotypes filles-garçons*, Paris, Commissariat général à la stratégie et à la prospective.

OCTOBRE S., 2004, *Les Loisirs culturels des 6-14 ans*, Paris, La Documentation française.

PASSERON J.-C., SINGLY F. DE, 1984, « Différences dans la différence : socialisation de classe et socialisation sexuelle », *Revue française de sciences politiques*, n° 1, vol. 34, p. 48-78.

SCHIPPERS M., 2007, « Recovering the féminine other : masculinity, femininity and gender », *Theory and Society*, n° 36, p. 85-102.

WACQUANT L., 2009, « L'énigme du couple "race et classe" dans la société et les sciences sociales étasuniennes », *Transatlantica* [en ligne].

WHEATON B., TOMLISON A., 1998, « The changing order in sport ? The case of windsurfing subcultures », *Journal of Sport and Social Issues*, n° 3, vol. 22, p. 252-274.

■ LES AUTRICES

Carine Guérandel

carine.guerandel@univ-lille.fr

Maîtresse de conférences en sociologie à l'université de Lille, ULR 3589 - Centre de recherche Individus Épreuves Sociétés (CeRIES).

Thèmes de recherche : jeunesse populaire urbaine ; sport ; corps ; socialisation de classe et de genre.

A notamment publié :

GUÉRANDEL C., 2016, *Le sport fait mâle. La fabrique des filles et des garçons dans les cités*, Grenoble, PUG.

GUÉRANDEL C., 2017, « Une nouvelle catégorie des politiques d' "intégration par le sport" : les "filles de cités" », *Sciences sociales et sport*, n° 10, p. 79-111.

GUÉRANDEL C., MARLIÈRE É. (DIR.), 2017, *Filles et garçons des cités aujourd'hui*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.

Aurélia Mardon

aurelia.mardon@univ-lille.fr

Maîtresse de conférences en sociologie à l'université de Lille, membre du Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (CLERSE), CNRS, UMR 8019.

Thèmes de recherche : adolescence ; socialisation ; corps ; sport, genre.

A notamment publié :

AMSELLEM-MAINGUY Y., MARDON A., 2014, « Se rencontrer, être en groupe et avoir du temps pour soi : socialisations adolescentes en colonie de vacances », *Informations sociales* n° 181, p. 34-41.

GUYARD L., MARDON A. (dir.), 2010, *Le corps à l'épreuve du genre : entre normes et pratiques*, Nancy, PUN.

MARDON A., 2011, « Honte et dégoût dans la fabrication du féminin. L'apparition des menstrues », *Ethnologie française*, n° 1, vol. 41, p. 33-40.